

Publications des tribunaux

Publication du dispositif

L'auditeur du Tribunal militaire de division 2,

A vous:

Baumgartner Guy, né le 30 juin 1974, à Nyon, fils de Pierre-Alain et de Paulette, née Muller, originaire de Signau, peintre en carrosserie, précédemment domicilié à 1196 Gland, rue de l'Etraz 20, actuellement sans domicile connu; précédemment sdt à cp fus I/4, actuellement déclaré inapte au service;

vous êtes avisé que l'auditeur du Tribunal militaire de division 2 a rendu le 4 juin 2003, une ordonnance de non-lieu:

1. L'enquête pénale militaire ordonnée le 17 juillet 2002 contre Baumgartner Guy est clôturée par un non-lieu.
2. Les frais de l'enquête sont supportés par la Confédération.

La présente ordonnance de non-lieu deviendra définitive si dans les vingt jours dès sa publication elle n'a pas fait l'objet d'un recours adressé au Major Fischer Marc, Etude Borel et Barbey, case postale 6045, 1211 Genève 11, avec indication des motifs et conclusions.

15 juillet 2003

L'auditeur du Tribunal militaire de division 2:

Major Fischer Marc

Dispositif

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2003
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	27
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	15.07.2003
Date	
Data	
Seite	4611-4611
Page	
Pagina	
Ref. No	10 127 500

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.